

RÈGLEMENT NUMÉRO 1257 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES SUR LES RUES LABELLE ET DESPORTES DE MÊME QUE SUR LE CHEMIN SAINTE-MARIE ET AUTRES SERVICES CONNEXES AINSI QUE LES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES Y AFFÉRENTS ET DÉCRÉTANT À CES FINS UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 3 261 000 \$

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion 181001-19 a été donné pour le présent règlement;

CONSIDÉRANT QUE le projet pour ce règlement a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 1^{er} octobre 2018 par la résolution 181001-20.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le conseil autorise des travaux de réfection des infrastructures municipales sur les rues Labelle et Desportes de même que sur le chemin Sainte-Marie et autres services connexes ainsi que les services professionnels et techniques y afférents.

Ces travaux sont plus amplement décrits dans les documents d'estimation préparés par M. Stéphane Dupuis, technicien en génie civil au Service du génie (Annexe B), lesquels sont résumés dans un document intitulé Annexe A, préparé par M^{me} Annick Auger, M. ing., directrice du Service du génie, tous ces documents étant annexés en liasse au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2

Pour les fins du présent règlement, notamment la réalisation des travaux ci-dessus spécifiés, le conseil municipal décrète une dépense n'excédant pas 3 261 000 \$ incluant les taxes, les frais légaux, les frais d'émission et de négociation d'un emprunt et les autres dépenses incidentes ou accessoires, le tout tel que plus amplement détaillé dans les documents précités.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement d'emprunt, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 3 261 000 \$ remboursable sur une période de vingt (20) ans, à l'exception des frais d'émission d'obligations pour lesquels le montant sera remboursé sur une période de cinq (5) ans, le tout réparti de la façon suivante :

- La somme de 3 195 700 \$ sera remboursable sur une période de vingt (20) ans.
- La somme de 65 300 \$ sera remboursable sur une période de cinq (5) ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme des emprunts, sur tous les immeubles imposables de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

(Signé)

Guillaume Tremblay, maire

(Signé)

M^e Raynald Martel, greffier et directeur des
Services juridiques

Avis de motion : 181001-19 / 1^{er} octobre 2018

Adoption projet : 181001-19 / 1^{er} octobre 2018

Adoption : 181015-07 / 15 octobre 2018

Approbation MAMOT : 1^{er} novembre 2018

Entrée en vigueur : 7 novembre 2018

Service du génie

Travaux de réfection des infrastructures municipales sur les rues Labelle et Desportes de même que sur le chemin Sainte-Marie

Coûts de construction

1.0 Rue Labelle		1 142 400 \$
2.0 Rue Desportes		1 273 800 \$
3.0 Chemin Sainte-Marie		98 700 \$

Sous-total coût des travaux de construction avant imprévus		2 514 900 \$
Imprévus travaux de construction	8.5%	213 800 \$
Total coût des travaux de construction		2 728 700 \$

Estimation des honoraires professionnels

Frais professionnels et autres frais contingents

Honoraires professionnels		
Estimation pour plans, devis et surveillance	7.5%	204 700 \$
Personnel d'appoint		45 000 \$
		249 700 \$

Total des coûts taxables 2 978 400 \$

Taxes

Taxes nettes	5%	149 000 \$
Estimation du coût incluant les taxes		3 127 400 \$

Financement

Intérêts sur emprunt temporaire	(±3%)	68 300 \$
Frais d'émission	2.0%	65 300 \$
<u>Total du règlement</u>		3 261 000 \$

Préparé par :



Annick Auger, ing., M. ing.

Directrice du Service du Génie



Service du génie

Rue Labelle

Article	Description	Quantité estimé	Unité	Prix unitaire	TOTAL
1.0 Eau potable					
1.1	Conduite d'eau potable et vanne à enlever ou à abandonner	405	m.lin.	21.50 \$	8 707.50 \$
1.2	Conduite d'eau potable 150 mm de diamètre	405	m.lin.	191.75 \$	77 658.75 \$
1.3	Poteaux incendie à enlever	2	unité	650.00 \$	1 300.00 \$
1.4	Poteaux incendie avec sortie 4 po Storz	3	unité	7 850.00 \$	23 550.00 \$
1.5	Vanne avec bouche à clé 150 mm diam.	3	unité	2 210.00 \$	6 630.00 \$
1.6	Entrée de service en cuivre mou type K 19 mm	18	unité	1 025.00 \$	18 450.00 \$
1.7	Entrée de service en cuivre mou type K 25 mm	12	unité	1 525.00 \$	18 300.00 \$
1.8	Entrée de service en cuivre mou type K 38 mm	2	unité	2 025.00 \$	4 050.00 \$
1.9	Raccordement à l'aqueduc existant 150 mm	2	unité	2 750.00 \$	5 500.00 \$
1.10	Tête, cadre guideur et tampon de regard de chambre de vanne et de boîtier de vanne à enlever et à remplacer par tête, cadre guideur et tampon ajustables	4	unité	1 260.00 \$	5 040.00 \$
1.11	Alimentation temporaire	595	m.lin.	80.00 \$	47 600.00 \$
1.12	Essai d'étanchéité et désinfection	405	m.lin.	5.50 \$	2 227.50 \$
1.13	Puits d'exploration en tranchée	10	m.cu.	25.00 \$	250.00 \$
1.14	Plombier pour raccordement temporaire à l'intérieur des bâtiments	16	heures	106.50 \$	1 704.00 \$
1.15	Isolant rigide HI60 50 mm	25	m.ca.	40.70 \$	1 017.50 \$
1.16	Provision en MG 20 assise	190	t.m.	22.00 \$	4 180.00 \$
1.17	Provision matériaux cl. B	90	m.cu.	21.00 \$	1 890.00 \$
1.18	Inspection télévisée de la zone des travaux	1	global	1 500.00 \$	1 500.00 \$
Sous-Total 1.0 :					229 555.25 \$
2.0 Egout sanitaire					
2.1	Conduite d'égout et regard à enlever incluant disposition	385	m.lin.	19.70 \$	7 584.50 \$
2.2	Conduite d'égout PVC DR-35 300 mm diam.	385	m.lin.	240.00 \$	92 400.00 \$
2.3	Chemisage structural de conduit 300mm dia	74	m.lin.	1 200.00 \$	88 800.00 \$
2.4	Regard d'égout 1200 mm	6	unité	5 000.00 \$	30 000.00 \$
2.5	Tête, cadre guideur et tampon de regard à enlever et à remplacer par tête, cadre guideur et tampon ajustables	4	unité	1 260.00 \$	5 040.00 \$
2.6	Branchement DR-28 125 mm diam.	30	unité	1 200.00 \$	36 000.00 \$
2.7	Branchement DR-28 150 mm diam.	2	unité	1 500.00 \$	3 000.00 \$
2.8	Raccordement de conduite sur reg. Exist.	1	unité	2 600.00 \$	2 600.00 \$
2.9	Raccordement de conduite sur conduite Exist	1	unité	2 250.00 \$	2 250.00 \$
2.10	Puits d'exploration en tranchée	10	m.cu.	25.00 \$	250.00 \$
2.11	Nettoyage, essai d'étanchéité	385	m.lin.	10.00 \$	3 850.00 \$
2.12	Inspection télévisée	385	m.lin.	12.00 \$	4 620.00 \$
2.13	Provision en MG 20	180	t.m.	22.00 \$	3 960.00 \$
2.14	Provision matériaux cl. B	90	m.cu.	21.00 \$	1 890.00 \$
Sous-Total 2.0 :					282 244.50 \$
3.0 Egout pluvial et drainage					
3.1	Puisard existant à enlever et à disposer	5	unité	600.00 \$	3 000.00 \$
3.2	Tête, cadre guideur et tampon de regard, de puisard à enlever et à remplacer par tête, cadre guideur et tampon ajustables	3	unité	1 260.00 \$	3 780.00 \$
3.3	Reprofilage de fossés	1230	m.lin.	32.00 \$	39 360.00 \$
3.4	Ponceau existant à enlever et à remplacer par PEHD-320 incluant empierrement aux extrémités 375 mm diam.	370	m lin.	475.00 \$	175 750.00 \$
Sous-Total 3.0 :					221 890.00 \$

Rue Labelle

Article	Description	Quantité estimé	Unité	Prix unitaire	TOTAL
4.0 Fondation de rues					
4.1	Pulvérisation de la chaussée et/ou enlèvement incluant disposition	4305	m.ca.	4.00 \$	17 220.00 \$
4.2	Fourniture et pose d'abat-poussière liquide de type chlorure de calcium (taux 0,8 L/m.ca.)	3444	litres	0.45 \$	1 549.80 \$
4.3	Déblai de matériaux de 2e classe jusqu'au niveau de l'infrastructure proposée incluant la préparation et la mise en forme de l'infrastructure	4305	m.ca.	15.00 \$	64 575.00 \$
4.4	Sous-fondation en matériaux granulaires MG-112 300 mm d'épaisseur	4305	m.ca.	9.00 \$	38 745.00 \$
4.5	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20 300 mm d'épaisseur	4305	m.ca.	16.40 \$	70 602.00 \$
4.6	Membrane géotextile Type III	4305	m.ca.	2.10 \$	9 040.50 \$
4.7	Excavation de matériaux impropres sous la ligne d'infrastructure, incluant géotextile et remblai en MG-20 (quantités prévisionnelles)	200	m.cu.	37.35 \$	7 470.00 \$
Sous-Total 4.0 :					209 202.30 \$
5.0 Trottoirs et bordures					
5.1	Gazon en plaque incluant le déblai, le remblai, la terre végétale et le nivellement	1160	m.ca.	11.45 \$	13 282.00 \$
5.2	Provision pour réparation d'aménagement paysager	1	unité	3 000.00 \$	3 000.00 \$
Sous-Total 5.0 :					16 282.00 \$
6.0 Pavage					
6.1	Réfection des entrées d'automobile privées béton bitumineux , 300mm MG-20 + 65mm EB-10C	555	m.ca.	46.50 \$	25 807.50 \$
6.2	Réfection des entrées d'automobile privées pierre concassée, 300mm MG-20	75	m.ca.	17.15 \$	1 286.25 \$
6.3	Réfection des entrées d'automobile privées béton 150mm MG-20 + 150mm béton	10	m.ca.	164.75 \$	1 647.50 \$
6.4	Réfection des entrées d'automobile privées pavé-uni, 300mm MG-20 + pavé existant	50	m.ca.	107.55 \$	5 377.50 \$
6.5	Réfection des entrées d'automobile privées bordure universelle ou coulée en place	55	m.lin.	71.00 \$	3 905.00 \$
6.6	Mise en place de descentes en enrobé joint avec le pavage	370	m.lin.	13.20 \$	4 884.00 \$
6.7	Enlèvement de la descente en enrobé joint avec le pavage	370	m.lin.	7.40 \$	2 738.00 \$
6.8	Rechargement des accotements en MG-20b	615	m.lin.	10.00 \$	6 150.00 \$
Sous-Total 6.0 :					172 777.00 \$
7.0 Marquage de chaussée					
7.1	Marquage de la chaussée 1e couche				
7.1.1	- Ligne axiale continue jaune (120 mm larg.)	110	m.lin.	1.95 \$	214.50 \$
7.2	Marquage de la chaussée 2e couche				
7.2.1	- Ligne axiale continue jaune (120 mm larg.)	110	m.lin.	1.95 \$	214.50 \$
Sous-Total 7.0 :					429.00 \$
8.0 Signalisation et circulation					
8.1	Boucles de détection et boîte de tirage pour boucles	0	unité	2 700.00 \$	- \$
8.2	Boucle de détection à débrancher	0	unité	625.00 \$	- \$
8.3	Gestion de la circulation, incluant panneaux, barricades, signaleurs, chemin de détour, etc.	1	global	10 000.00 \$	10 000.00 \$
Sous-Total 8.0 :					10 000.00 \$

Rue Labelle

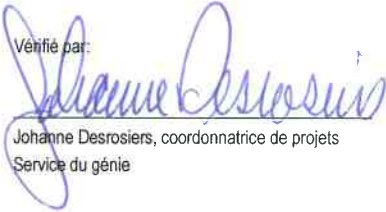
Article	Description	Quantité estimé	Unité	Prix unitaire	TOTAL
1.0	Eau potable			Sous-total 1.0	229 555.25 \$
2.0	Egout sanitaire			Sous-total 2.0	282 244.50 \$
3.0	Egout pluvial et drainage			Sous-total 3.0	221 890.00 \$
4.0	Fondation de rues			Sous-total 4.0	209 202.30 \$
5.0	Trottoirs et bordures			Sous-total 5.0	16 282.00 \$
6.0	Pavage			Sous-total 6.0	172 777.00 \$
7.0	Marquage de chaussée			Sous-total 7.0	429.00 \$
8.0	Signalisation et circulation			Sous-total 8.0	10 000.00 \$
				Total	1 142 380.05 \$

Préparé par:



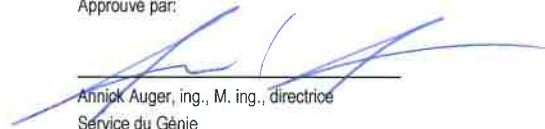
Stéphane Dupuis, technicien en génie civil
Service du génie

Véifié par:



Johanne Desrosiers, coordonnatrice de projets
Service du génie

Approuvé par:



Annie Auger, ing., M. ing., directrice
Service du Génie

Rue Desportes

Article	Description	Quantité estimé	Unité	Prix unitaire	TOTAL
1.0 Eau potable					
1.1	Entrée de service en cuivre mou type K 19 mm	22	unité	1 025.00 \$	22 550.00 \$
1.2	Entrée de service en cuivre mou type K 25 mm	15	unité	1 525.00 \$	22 875.00 \$
1.3	Entrée de service en cuivre mou type K 38 mm	1	unité	2 025.00 \$	2 025.00 \$
1.4	Tête, cadre guideur et tampon de regard de chambre de vanne et de boîtier de vanne à enlever et à remplacer par tête, cadre guideur et tampon ajustables	11	unité	1 260.00 \$	13 860.00 \$
1.5	Inspection télévisée de la zone des travaux	1	global	1 500.00 \$	1 500.00 \$
Sous-Total 1.0 :					62 810.00 \$
2.0 Egout sanitaire					
2.1	Tête, cadre guideur et tampon de regard à enlever et à remplacer par tête, cadre guideur et tampon ajustables	8	unité	1 260.00 \$	10 080.00 \$
2.2	Branchement DR-28 125 mm diam.	37	unité	1 200.00 \$	44 400.00 \$
2.3	Branchement DR-28 150 mm diam.	1	unité	1 500.00 \$	1 500.00 \$
Sous-Total 2.0 :					55 980.00 \$
3.0 Egout pluvial et drainage					
3.1	Conduite d'égout et regard à enlever incluant disposition	425	m.lin.	30.00 \$	12 750.00 \$
3.2	Conduite d'égout en PVC ou béton 300 mm diam.	245	m.lin.	200.00 \$	49 000.00 \$
3.3	Conduite d'égout en PVC ou béton 375 mm diam.	180	m.lin.	175.00 \$	31 500.00 \$
3.4	Conduite de branchement DR-28 150 mm	38	unité	1 315.00 \$	49 970.00 \$
3.5	Tête, cadre guideur et tampon de regard, de puisard à enlever et à remplacer par tête, cadre guideur et tampon ajustables	15	unité	1 260.00 \$	18 900.00 \$
3.6	Regard d'égout 1200 mm	7	unité	5 015.00 \$	35 105.00 \$
3.7	Nettoyage, profilomètre	425	m.lin.	12.00 \$	5 100.00 \$
3.8	Inspection télévisée	425	m.lin.	13.00 \$	5 525.00 \$
3.9	Provision en MG 20	200	t.m.	22.00 \$	4 400.00 \$
3.10	Provision matériaux cl. B	100	m.cu.	21.00 \$	2 100.00 \$
3.11	Drain de rive 150 mm avec géo + pierre net	1130	m.lin.	33.40 \$	37 742.00 \$
3.12	Ponceaux existants 1350Ø à enlever et à remplacer par TBA rectangulaire 3000mm x 1200mm x 200mm longueur 18m	1	forfait	90 400.00 \$	90 400.00 \$
3.13	Glissière de sécurité à enlever et remplacer	23	m.lin.	100.00 \$	2 300.00 \$
3.14	Protection environnementale	1	forfait	13 600.00 \$	13 600.00 \$
3.15	Gestion des eaux	1	forfait	63 500.00 \$	63 500.00 \$
3.16	Défrichage du talus avant les travaux	1	forfait	4 100.00 \$	4 100.00 \$
Sous-Total 3.0 :					425 992.00 \$
4.0 Fondation de rues					
4.1	Pulvérisation de la chaussée et/ou enlèvement incluant disposition	6270	m.ca.	4.00 \$	25 080.00 \$
4.2	Fourniture et pose d'abat-poussière liquide de type chlorure de calcium (taux 0,8 L/m.ca.)	5016	litres	0.45 \$	2 257.20 \$
4.3	Déblai de matériaux de 2e classe jusqu'au niveau de l'infrastructure proposée incluant la préparation et la mise en forme de l'infrastructure	6270	m.ca.	15.00 \$	94 050.00 \$
4.4	Sous-fondation en matériaux granulaires MG-112 300 mm d'épaisseur	6270	m.ca.	9.00 \$	56 430.00 \$
4.5	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20 300 mm d'épaisseur	6270	m.ca.	16.40 \$	102 828.00 \$
4.6	Membrane géotextile Type III	6270	m.ca.	2.10 \$	13 167.00 \$
4.7	Excavation de matériaux impropres sous la ligne d'infrastructure, incluant géotextile et remblai en MG-20 (quantités prévisionnelles)	300	m.cu.	37.35 \$	11 205.00 \$
Sous-Total 4.0 :					305 017.20 \$

Rue Desportes

Article	Description	Quantité estimé	Unité	Prix unitaire	TOTAL
5.0 Trottoirs et bordures					
5.1	Enlèvement des trottoirs	576	m.lin.	31.00 \$	17 856.00 \$
5.2	Enlèvement des bordure	525	m.lin.	23.10 \$	12 127.50 \$
5.3	Trottoir en béton 35 mpa, 1,5 m de largeur, incluant la préparation du lit et la pierre concassée, incluant le nivellement arrière	576	m.lin.	182.00 \$	104 832.00 \$
5.4	Bordure en béton 35 Mpa incluant la préparation du lit et la pierre concassée, 200 mm de largeur, incluant le nivellement arrière	525	m.lin.	53.60 \$	28 140.00 \$
5.5	Gazon en plaque incluant le déblai, le remblai, la terre végétale et le nivellement	320	m.ca.	11.45 \$	3 664.00 \$
5.6	Provision pour réparation d'aménagement paysager	6	unité	3 000.00 \$	18 000.00 \$
Sous-Total 5.0 :					184 619.50 \$
6.0 Pavage					
6.1	Ajustement des services municipaux	2	unité	253.00 \$	506.00 \$
6.2	Béton bitumineux ESG-14 (PG-58-34), couche de base 60 mm d'épaisseur	6270	m.ca.	15.25 \$	95 617.50 \$
6.3	Béton bitumineux ESG-10 (PG-58-34) incluant le bitume d'accrochage au taux de 0,15 L/m.ca. 40mm d'épaisseur	6270	m.ca.	11.40 \$	71 478.00 \$
6.4	Réfection des entrées d'automobile privées bordure universelle ou coulée en place	90	m.lin.	71.00 \$	6 390.00 \$
6.5	Mise en place de descentes en enrobé joint avec le pavage	310	m.lin.	13.20 \$	4 092.00 \$
6.6	Enlèvement de la descente en enrobé joint avec le pavage	310	m.lin.	7.40 \$	2 294.00 \$
Sous-Total 6.0 :					217 969.75 \$
7.0 Marquage de chaussée					
7.1	Marquage de la chaussée 1e couche				
7.1.1	- Ligne axiale continue jaune (120 mm larg.)	470	m.lin.	1.95 \$	916.50 \$
7.1.2	- Ligne d'arrêt blanche (400 mm de larg.)	50	m.lin.	28.00 \$	1 400.00 \$
7.1.3	- Ligne jaune d'hachurage (400 m de larg.)	30	m.lin.	28.00 \$	840.00 \$
7.2	Marquage de la chaussée 2e couche				
7.2.1	- Ligne axiale continue jaune (120 mm larg.)	470	m.lin.	1.95 \$	916.50 \$
7.2.2	- Ligne d'arrêt blanche (400 mm de larg.)	50	m.lin.	28.00 \$	1 400.00 \$
7.2.3	- Ligne jaune d'hachurage (400 m de larg.)	30	m.lin.	28.00 \$	840.00 \$
Sous-Total 7.0 :					6 313.00 \$
8.0 Signalisation et circulation					
8.1	Gestion de la circulation, incluant panneaux, barricades, signaleurs, chemin de détour, etc.	1	global	15 000.00 \$	15 000.00 \$
Sous-Total 8.0 :					15 000.00 \$

Rue Desportes

Article	Description	Quantité estimé	Unité	Prix unitaire	TOTAL
1.0	Eau potable			Sous-total 1.0	62 810.00 \$
2.0	Egout sanitaire			Sous-total 2.0	55 980.00 \$
3.0	Egout pluvial et drainage			Sous-total 3.0	425 992.00 \$
4.0	Fondation de rues			Sous-total 4.0	305 017.20 \$
5.0	Trottoirs et bordures			Sous-total 5.0	184 619.50 \$
6.0	Pavage			Sous-total 6.0	217 969.75 \$
7.0	Marquage de chaussée			Sous-total 7.0	6 313.00 \$
8.0	Signalisation et circulation			Sous-total 8.0	15 000.00 \$
				Total	1 273 701.45 \$

Préparé par:



Stéphanie Dupuis, technicien en génie civil
Service du génie

Véifié par:



Johanne Desrosiers, coordonnatrice de projets
Service du génie

Approuvé par:



Annick Auger, ing., M. ing., directrice
Service du Génie

Chemin Sainte-Marie

Article	Description	Quantité estimée	Unité	Prix unitaire	TOTAL
1.0 Egout sanitaire					
1.2	Conduite d'égout à abandonner (béton)	10	m.cu.	465.00 \$	4 650.00 \$
1.4	Conduite d'égout PVC DR-35 300 mm diam.	10.2	m.lin.	240.00 \$	2 448.00 \$
1.5	Conduite d'égout installée par forage directionnel en PVC DR-18 300 mm diam. TerraBrute CR ou Cobra Lock HDD	70.5	m.lin.	280.00 \$	19 740.00 \$
1.6	Regard d'égout 1200 mm	2	unité	5 000.00 \$	10 000.00 \$
1.8	Raccordement de conduite sur reg. Exist.	2	unité	2 600.00 \$	5 200.00 \$
1.9	Raccordement de conduite sur conduite Exist	0	unité	2 250.00 \$	- \$
1.10	Puits d'exploration en tranchée	48	m.cu.	25.00 \$	1 200.00 \$
1.11	Remblai sans retrait (béton)	25	m.cu.	140.00 \$	3 500.00 \$
1.12	Nettoyage, essai d'étanchéité	81	m.lin.	10.00 \$	810.00 \$
1.13	Inspection télévisée	81	m.lin.	12.00 \$	972.00 \$
1.14	Provision en MG 20	25	t.m.	22.00 \$	550.00 \$
1.15	Provision matériaux cl. B	1200	m.cu.	21.00 \$	25 200.00 \$
1.16	Inspection télévisée de la zone des travaux	1	global	500.00 \$	500.00 \$
1.17	Défrichage du talus avant les travaux	1	forfait	1 500.00 \$	1 500.00 \$
1.18	Gestion des eaux usées	1	forfait	5 000.00 \$	5 000.00 \$
Sous-Total 1.0 :					81 270.00 \$
2.0 Aménagements					
2.1	Ensemencement hydraulique incluant la fourniture et la pose de terre végétale	400	m.ca.	8.00 \$	3 200.00 \$
2.2	Réparation d'accès en pierre concassée MG-20 300 mm d'épaisseur	110	m.ca.	17.15 \$	1 886.50 \$
2.3	Talus existant à remettre en état	1	forfait	1 000.00 \$	1 000.00 \$
2.4	Clôture et barrière en acier à enlever et à réinstaller	10	m.lin.	160.00 \$	1 600.00 \$
2.5	Enlèvement et disposition de la terre végétale	1	forfait	1 600.00 \$	1 600.00 \$
2.6	Gazon en plaque incluant le déblai, le remblai, la terre végétale et le nivellement	400	m.ca.	11.45 \$	4 580.00 \$
2.7	Provision pour réparation d'aménagement paysager	1	unité	3 000.00 \$	3 000.00 \$
Sous-Total 2.0 :					16 866.50 \$
3.0 Signalisation et circulation					
3.1	Gestion de la circulation, incluant panneaux, barricades, signaleurs, chemin de détour, etc.	1	global	500.00 \$	500.00 \$
Sous-Total 4.0 :					500.00 \$

1.0 Egout sanitaire	Sous-total 1.0	81 270.00 \$
2.0 Aménagements	Sous-total 2.0	16 866.50 \$
3.0 Signalisation et circulation	Sous-total 3.0	500.00 \$
	Total	98 636.50 \$

Préparé par:



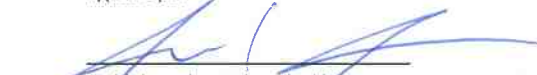
 Stéphane Dupuis, technicien en génie civil
 Service du génie

Vérifié par:



 Johanne Desrosiers, coordonnatrice de projets
 Service du génie

Approuvé par:



 Annick Auger, ing., M. ing., directrice
 Service du Génie